



CRITIQUE SOCIALE ET CRITIQUE SOCIOLOGIQUE DU DROIT EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS : LE « MOMENT 1900 »

Vendredi 29 et Samedi 30 mai 2015

*Salle des Conseils
Escalier M – 2^{ème} étage
12, place du Panthéon
75005 PARIS*

Vendredi 29 mai (matin)
sous la présidence de Dominique Schnapper
(membre honoraire du Conseil constitutionnel)

8 h 45. Accueil des participants

9 h. Allocutions de bienvenue par **Guillaume Leyte** (Président de l'Université Panthéon-Assas)

9 h 10. Propos introductifs par **Olivier Jouanjan**, (Responsable scientifique du colloque)

1. *Fondations*

9 h 30 – 10 h. **Bruno Karsenti** (EHESS, Paris), La naissance de la sociologie et ses effets dans la pensée du droit.

10 h – 10 h 30. **Werner Gephart** (Center for Advanced Study in the Humanities *Law as Culture*, Bonn), La naissance de la sociologie allemande de « l'esprit du droit ». Éloges et critiques du formalisme dans une discipline émergente.

10 h 30 – 11 h. **Carol Greenhouse** (Princeton University), The Role of Law in Durkheim's Critical Sociology.

11 h – 11 h 20. Discussion générale

11 h 20 – 11 h 40. Pause

2. *Le « moment 1900 » des doctrines et pratiques juridiques*

11 h 40 – 12 h 10. **Frédéric Audren** (CNRS – Sciences Po Paris), Comment sortir, en France, du moment 1900 de la science juridique ?

12 h 10 – 12 h 40. **Geneviève Koubi** (Université Paris 8), L'excès de pouvoir entre situation et circonstances.

12 h 40 – 13 h. Discussion générale

Vendredi 29 mai (après-midi)
sous la présidence de Pascale Gonod
(École de droit de la Sorbonne - Paris I)

2. *Le « moment 1900 » des doctrines et pratiques juridiques (suite)*

15 h – 15 h 30. **David Rabban** (University of Texas at Austin), Formalism, History and Sociology : the Transformation of American Legal Thought at the Beginning of the Twentieth Century.

15 h 30 – 16 h. **Aurélien Duffy-Meunier** (Université Panthéon-Assas), Un programme de la *London School of Economics* : la critique du droit constitutionnel de Dicey.

16 h – 16 h 20. Discussion générale

16 h 20 – 16 h 40 : Pause

16 h 40 – 17 h 10. **Aurore Gaillet** (Université Toulouse 1 Capitole), Contre le formalisme de la « jurisprudence des concepts » : Philipp Heck et la « jurisprudence des intérêts » en Allemagne.

17 h 10 – 17 h 40. **Olivier Jouanjan** (Université Panthéon-Assas/Université de Fribourg-en-Brisgau), Pourquoi des juristes en temps de détresse ? La « querelle des approches et des méthodes » dans la doctrine publiciste de la République de Weimar.

17 h 40 – 18 00. Discussion générale

Samedi 30 mai (matin)
sous la présidence de Constance Grewe
(Juge à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine)

3. Que reste-t-il du moment 1900 ?

9 h – 9 h 30. **Wanda Mastor** (Université Toulouse 1 Capitole), Que reste-t-il, aujourd'hui, de la *Sociological Jurisprudence* dans la jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis ?

9h 30 – 10 h. **Yannick Ganne** (Université de Strasbourg), La question sociologique dans les doctrines contemporaines du droit américain.

10 h – 10 h 20. Discussion

10 h 20 – 10 h 40. Pause

10 h 40 – 11 h 10. **Hugues Rabault** (Université de Lorraine), Nécessité épistémologique de la sociologie juridique chez Niklas Luhmann.

11 h 10 – 11 h 30 : Discussion

11 h 30 – 12 h . **Élisabeth Zoller** (Université Panthéon-Assas), Conclusions générales : Le juge et les faits sociaux au XXI^e siècle

COUPON-RÉPONSE

À retourner à l'adresse suivante : cdpc@u-paris2.fr

→ OUI, je participerai au buffet-déjeuner du 29 mai

Votre réponse doit impérativement nous parvenir le 11 mai 2015 au plus tard.